

Carte scolaire

Luc Chatel a indiqué qu'il souhaitait que cette question soit l'objet d'une réflexion à laquelle le SNPDEN serait associé. Nous avons rappelé qu'il fallait absolument s'attacher à l'objectif de mixité sociale et scolaire. Philippe Tournier a souligné que le SNPDEN ne réclamait pas un retour à la carte scolaire de 1963 mais que l'Etat devait assumer son rôle de régulation d'autant qu'il montrait, au sujet de la démocratisation du recrutement des élites, qu'il savait s'impliquer sur ce type d'action quand il en avait la volonté.